

ANNEXE I
(*article I*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

INTERVENTIONS ET TRAVAUX VISANT LA RÉFECTION
D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES DE NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à supporter la réalisation et la coordination de projets techniques tel que la coordination des interventions impliquant l'ensemble des services partenaires internes, principalement pour la réfection des infrastructures souterraines. Ces infrastructures incluent notamment les réseaux d'égout et d'acqueduc relevant des compétences de la ville.

2. Le projet requiert la construction et la modification d'infrastructures publiques, l'embauche de personnel, l'acquisition et l'installation de mobilier, d'équipements et de solutions informatiques, de matériel, l'acquisition de machinerie et d'équipements dédiés ainsi que les composantes nécessaires à leur fonctionnement, l'octroi des contrats de services professionnels et techniques, d'activités de communication, et ce, sur l'ensemble du territoire relevant des compétences de la ville. Ces interventions peuvent nécessiter l'acquisition d'immeubles ou de servitudes, ainsi que divers ouvrages connexes.

3. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la Ville lors d'un éventuel litige en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

4. Le projet décrit à l'article I est prévu sur l'ensemble du territoire relevant des compétences de la ville.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 3 s'élève à la somme de 7 100 000 \$.

TOTAL : 7 100 000 \$

Annexe préparée le 9 mars 2026 par :

Louis-Luc Couture, CPA
Conseiller en gestion financière
Division soutien aux activités du service
Service des travaux publics